



Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 03/11/2023

Reçu en préfecture le 03/11/2023

Publié le

ID : 064-216401471-20231030-30102023DCM9-DE

Du Conseil Municipal

Séance du 30 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 3

Convocation adressée le 26/10/2023
Affiché le 06 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente du mois d'octobre à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, en session ordinaire, sous la présidence du 1^{er} Adjoint, Patrick ELIZAGOYEN, agissant par suppléance.

Présents : Sophie BAGNERIS, Christine CHEVERRY PALUAT, Philippe DELGUE, Cédric DESTREBATS, Maryannick DOYHENARD, Julien DUHAU, Patrick ELIZAGOYEN, Agnès ETCHEBARNE, David ETCHECHURY, Fabienne ETCHEGARAY, Didier JUILLET, David LARREGUY, Sébastien LASSEGUETTE, Gaëlle REISDORFFER, Mado ROULLIER.

Absents : Fabienne AYENSA (procuration à Patrick ELIZAGOYEN), Anne-Marie JOCOU (procuration à Agnès ETCHEBARNE) Virginie JOCOU, Hegoa LARRE (procuration à Cédric DESTREBATS), Jean-Louis ROUX.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Sébastien LASSEGUETTE

DCM 9 : Décision modificative

Sur proposition de M. Patrick ELIZAGOYEN 1^{er} Adjoint par suppléance, le Conseil Municipal à l'unanimité vote la décision modificative suivante :

• Budget principal

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
633	Impôts taxes sur rémunération	1 000,00	6419	Remboursement sur rémunérations	9 000,00
6413	Personnel non titulaire	11 000,00	7588	Autres produits divers	9 000,00
6450	Charges de sécurité sociale	6 000,00			
		18 000,00			18 000,00

• Budget annexe « local commercial »

INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
203	Frais d'études	1 560,00
231	Travaux	-1 560,00
		0,00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le 1^{er} Adjoint par suppléance,
Patrick ELIZAGOYEN